

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**DU 22 décembre 2010**

L'an Deux mil dix, le vingt deux décembre, à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GINGREAU, maire.

**PRESENTS :** GINGREAU François, MAIRE Evelyne, TAILLEFAIT Corinne, MERCERON Anita, OUDRY Sylvie, GAUTHIER Patrice, MORIN Yves, BERNARD Patrice, GIRET André, LECOMTE Jean-Pierre, BILLY Jérôme, DIGUET Eric,

**ABSENTS EXCUSÉS :** GARNIER Christian

**ABSENTS :** HAY Patrick

**Date de convocation :** 14 décembre 2010

Secrétaires de séance : MERCERON Anita, DIGUET Eric

Décision pour le lotissement « quartier durable »

Présentation des 2 esquisses réalisées par le cabinet Paul ARENE

11 pour la proposition 1 du bas du lotissement, 1 abstention.

7 votes pour l'esquisse 1, 4 pour l'esquisse 2 et 1 abstention.

Récupération d'eau, est-ce qu'il faut le prévoir sur chaque parcelle ? Le prix de l'installation doit être importante donc le prix du m<sup>2</sup> serait plus important .

## **Questions diverses :**

### **- DELIBERATION POUR RECRUTEMENT 2 AGENTS RECENSEURS**

Monsieur le Maire explique que le recensement de la population va avoir lieu début 2011 et qu'à cet effet, il convient de recruter 2 personnes. Mme Annie CHAUSSERAY ne souhaitant pas remplir cette mission, Madame Geneviève GABARD et de Madame Sonia AYRAULT sont proposées pour cette tâche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité pour le recrutement de ces deux personnes et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation de cette opération.

- Cérémonie des vœux : Elle aura lieu le dimanche 16 janvier à 11h 30. Il est prévu de servir de la brioche ainsi qu'un rosé/fruit de la passion. Un tee-shirt sera offert aux nouveaux habitants.
- Le football club organise un tournoi féminin le 8 janvier.
- Pour les illuminations, il faut prévoir des déco sur le mat plutôt que des traversées de rues. Il y'a des promotions au mois de Mars.

***La séance est levée à 22h18 min***

***Le(s) secrétaire(s),***

***Les membres présents,***

***Le Maire,***